|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021Consultation virtuelle des Conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.5** | **Document C21/57-F** |
| **22 février 2021** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants |
| RÉSULTATS DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL SUR LA PROTECTION EN LIGNE DES ENFANTS |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent rapport résume les principaux résultats de la dix-septième réunion du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants (GTC‑COP), tenue le 26 janvier 2021, conformément à la Résolution 1306 du Conseil de l'UIT (2010) et à la Résolution 179 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du document.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*C20/57*](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0057/en) |

# 1 Introduction

1.1 La dix-septième réunion du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants (GTC‑COP) a eu lieu le 26 janvier 2021 en ligne sur la plate-forme Interprefy. Cette réunion, présidée par M. Abdelaziz Alzarooni (EAU), a été suivie à distance par une centaine de participants représentant les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, des établissements universitaires et des organisations internationales et intergouvernementales.

# 2 Allocutions liminaires

2.1 Le Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les participants dans la salle virtuelle. Il a expliqué que depuis son invention il y a plus de trente ans, l'Internet est utilisé par plus de la moitié de la population mondiale et qu'un utilisateur sur trois est un enfant. Il a donné un aperçu des risques auxquels les enfants sont exposés en ligne

et a déclaré qu'aujourd'hui plus que jamais, il est important d'œuvrer ensemble pour protéger et autonomiser les enfants en ligne. Il a expliqué que la crise actuelle liée au COVID-19 n'avait fait que souligner l'urgente nécessité d'agir.

2.2 Dans son allocution de bienvenue, la Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, a déclaré que de plus en plus d'enfants étaient connectés et qu'il serait donc nécessaire d'intensifier les efforts au niveau international pour les protéger, à la fois dans l'espace numérique et dans l'environnement physique. Elle a fait référence à la version entièrement révisée des Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants (COP), qui constituent un solide point de départ pour appuyer les efforts nationaux et pour encourager le dialogue sur le plan international. Elle a remercié l'ensemble des partenaires de l'initiative COP de l'UIT pour leur soutien concernant la révision et le lancement de la nouvelle version des Lignes directrices COP et elle a souligné l'engagement du Royaume d'Arabie saoudite, qui a signé avec l'UIT un accord majeur visant à mettre en place un projet mondial sur la mise en œuvre des Lignes directrices COP. Elle a conclu en expliquant que pour être efficaces, les processus d'élaboration des politiques devaient impliquer les enfants et les jeunes et que, pour cette raison, le renforcement des capacités et des compétences de toutes les parties prenantes concernées serait l'un des éléments fondamentaux du projet mondial de l'UIT sur la mise en œuvre des Lignes directrices COP.

2.3 Le Président a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le Secrétaire général et la Directrice du BDT pour leur présence et pour leur soutien. Il a déclaré que les points de l'ordre du jour de la réunion étaient très intéressants et que les participants étaient accompagnés de plusieurs experts extérieurs en matière de COP. Il a ensuite donné la parole au premier intervenant.

# 3 Adoption de l'ordre du jour

3.1 L'[ordre du jour](https://www.itu.int/md/S21-CLCWGCOP17-C-0001/en) a été adopté sans modification.

# 4 Contributions et documents d'information

4.1 Les documents ci-après ont été présentés:

• [Présentation](https://www.itu.int/md/S20-CLCWGCOP16-C-0005/en) des travaux et activités de l'UIT dans le domaine de la protection en ligne des enfants.

• [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0007) du Bureau régional de l'UIT pour l'Europe sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants.

• [Présentations](https://www.itu.int/md/S21-CLCWGCOP17-INF/en) sur les efforts de collaboration déployés par l'UIT et par les partenaires de l'initiative COP:

– [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0003) du Partenariat mondial visant à mettre fin à la violence à l'égard des enfants.

– [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0008) d'UNICEF Innovation.

– [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0004) du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants (SRSG-VAC).

– [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0001) de l'Alliance mondiale WePROTECT.

– [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0005) de l'UK Safer Internet Centre (SWGfl).

– [Présentation](https://www.itu.int/md/S21-CLCWGCOP17-INF-0006/en) d'Insafe.

– [Présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0002) de Parentzone.

# 5 Présentations

5.1 Le représentant du Secrétariat de l'UIT a fait le [point](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-C-0002) sur l'avancement des travaux lancés depuis 2020. Il a rappelé le lancement de Sango, la mascotte de la protection en ligne des enfants, et des campagnes liées à la COP mais il a également souligné les efforts déployés par les auteurs de l'initiative et par les partenaires en réponse au COVID-19 et donné des informations détaillées sur les nouvelles Lignes directrices COP de 2020 ainsi que sur les supports et les manifestations connexes. Le représentant du Secrétariat a ensuite présenté, d'une part, les mesures existantes et nouvelles visant à appliquer les Lignes directrices COP dans des projets tels que GIGA, dont le but est de connecter toutes les écoles et, d'autre part, les autres collaborations nouées et les autres mesures adoptées dans ce domaine aux niveaux mondial, régional et national. Il a conclu sa présentation en donnant des informations sur le programme mondial de mise en œuvre des Lignes directrices COP (2021-2023) et en appelant à agir pour contribuer aux efforts en matière de protection en ligne des enfants.

5.2 Le représentant du Bureau régional de l'UIT pour l'Europe a donné un [aperçu](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0007) des progrès accomplis dans la mise en œuvre des nouvelles Lignes directrices COP aux niveaux régional et national et il a notamment évoqué les ateliers, les manifestations, les campagnes, la fourniture d'une assistance dans le domaine des politiques et les efforts déployés pour nouer des collaborations avec d'autres parties prenantes essentielles. Dans son exposé, le représentant du Bureau a également mis en lumière des études de cas menées par différents pays et présenté les actions prévues pour 2021.

5.3 Suite à l'intervention du Secrétariat et du Bureau régional de l'UIT pour l'Europe, le Président a salué les efforts que ces derniers ont déployés pour faire progresser la mise en œuvre des Lignes directrices COP et des supports associés. Il a encouragé les participants à contribuer au lancement et à la mise en œuvre des Lignes directrices dans leurs pays respectifs, financièrement ou par tout autre moyen.

5.4 Dans sa [présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0003), le Partenariat mondial visant à mettre fin à la violence à l'égard des enfants (EVAC) a fait un tour d'horizon des menaces qui pèsent actuellement sur les enfants en ligne et il a exposé des solutions technologiques, mais aussi les collaborations existantes sur le plan international.

5.5 Dans sa [présentation](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-INF-0008), UNICEF Innovation a évoqué les domaines d'action du département et a fourni des informations plus détaillées sur l'[appel à candidatures](https://www.unicef.org/innovation/apply-ChildOnlineSafety) lancé conjointement par l'UIT, l'UNICEF et le Partenariat EVAC concernant la sécurité en ligne des enfants. Le but de cette initiative est d'offrir un financement en phase de démarrage à des start-up technologiques à but lucratif qui recourent à l'apprentissage automatique (ML), à l'intelligence artificielle (IA), à la chaîne de blocs ou à la réalité étendue et qui élaborent des solutions logicielles permettant de lutter contre les quatre grandes catégories de risques numériques auxquels les enfants sont exposés: le contenu, les contacts, les conduites et les contrats.

5.6 La première [contribution](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/c/S21-CLCWGCOP17-C-0003%21%21MSW-E.docx) de la Fédération de Russie, intitulée "Expérience de la Fédération de Russie en matière de protection en ligne des enfants" donne un aperçu du cadre juridique mis en place dans le pays pour garantir l'application et la protection des droits des enfants en ligne.

Cette contribution expose les actes juridiques qui régissent la protection en ligne des droits des enfants et qui garantissent notamment la sécurité de l'information pour les mineurs au sein de la Fédération de Russie.

5.7 La seconde [contribution](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/c/S21-CLCWGCOP17-C-0004%21%21MSW-E.docx) de la Fédération de Russie, intitulée "Les défis liés à l'utilisation de protocoles de cryptage sur l'Internet pour le masquage du nom (identifiant) d'une ressource Internet" porte sur les défis posés par les protocoles de cryptage concernant la protection en ligne des enfants et elle contient une proposition visant à organiser des discussions sur les sujets liés à cette question au sein du GTC-COP et d'autres groupes de travail de l'UIT.

5.8 Dans leur [contribution](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/c/S21-CLCWGCOP17-C-0005%21%21PDF-E.pdf), les Émirats arabes unis soulignent les actions menées par l'Autorité d'Abou Dhabi pour la petite enfance dans le but de protéger les jeunes enfants (de 0 à 8 ans) en ligne. Parmi les initiatives présentées, on peut noter le guide de protection en ligne des enfants à l'intention des parents de jeunes enfants, mais aussi les lignes directrices sur l'utilisation saine de la technologie.

5.9 La [contribution](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-CLCWGCOP17-C-0006) du Royaume d'Arabie saoudite présente l'initiative du Prince héritier Mohammed Bin Salman sur la protection des enfants dans le cyberespace, qui a été annoncée début 2020. La première étape concrète de cette initiative a eu lieu en décembre 2020: le Royaume d'Arabie saoudite et l'UIT ont signé un accord de mise en œuvre d'un programme mondial visant à créer un cyberenvironnement sûr et de nature à autonomiser les enfants. Ce programme consiste à fournir une assistance aux pouvoirs publics en matière de politiques générales et à renforcer les compétences numériques et la maîtrise des outils numériques des utilisateurs finals. Dans ce contexte, le Royaume d'Arabie saoudite a invité les membres du GTC à faire part de leurs expériences respectives et, concernant l'élaboration de la stratégie de l'initiative sur la protection des enfants dans le cyberespace, à formuler des suggestions notamment sur les domaines d'action, les partenaires potentiels, etc. Il a également été proposé que l'UIT et l'Agence nationale de cybersécurité (NCA) d'Arabie saoudite organisent conjointement des séances interactives avec les membres du GTC.

5.10 Dans sa [présentation](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/inf/S21-CLCWGCOP17-INF-0004%21%21PPT-E.pptx), le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants a donné une vue d'ensemble des actions menées par le Bureau pour promouvoir et appuyer l'activisme et l'engagement des enfants dans la prévention et l'éradication de la violence faite aux enfants. Le Bureau a également communiqué les résultats des consultations menées auprès d'enfants sur la violence en ligne.

5.11 Dans sa [présentation](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/inf/S21-CLCWGCOP17-INF-0001%21%21PPT-E.pptx), l'Alliance mondiale WePROTECT a exposé le champ d'activité, les membres, les domaines d'action et les principales réalisations de l'Alliance mondiale, qui œuvre pour éradiquer la pédopornographie sur l'Internet.

5.12 Dans sa [présentation](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/inf/S21-CLCWGCOP17-INF-0006%21%21PPT-E.pptx), Insafe a communiqué des informations sur les actions qui ont été et qui sont actuellement menées au titre de l'initiative visant à rendre l'Internet plus sûr pour les enfants et dans le cadre de la Journée pour un Internet plus sûr, qui est célébrée dans le monde entier. Insafe a également évoqué le Serment de la jeunesse pour un Internet plus sûr (Youth pledge for a better internet) et mis en lumière les différentes possibilités offertes aux parties prenantes pour s'engager et apporter leur soutien aux niveaux national et international.

5.13 Dans leur [présentation](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/inf/S21-CLCWGCOP17-INF-0005%21%21PPT-E.pptx), le UK Safer Internet Centre et SWGfl ont fait le point sur les activités menées conjointement avec l'UIT pour contribuer à améliorer les écosystèmes nationaux de protection en ligne des enfants dans le sud-est de l'Europe, mais aussi pour partager des connaissances ciblées avec les clubs européens de football professionnel par le biais d'un webinaire conjoint sur la COP dans l'environnement du football.

5.14 Dans sa [présentation](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/inf/S21-CLCWGCOP17-INF-0002%21%21PPT-E.pptx), Parentzone a présenté le Cadre sur la résilience numérique créé par le Conseil du Royaume-Uni pour la sécurité sur l'Internet (UKCIS) à l'intention des organisations, des communautés et des groupes, qui vise à aider les personnes à renforcer leur résilience dans l'espace numérique mais aussi à les sensibiliser et à améliorer leur compréhension sur cette question. Son but est également d'alimenter la base de connaissances sur la résilience numérique. Enfin, la présentation a été conclue avec un appel à l'action.

5.15 Le Président a lu la [note de liaison](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/clcwgcop17/c/S21-CLCWGCOP17-C-0007%21%21MSW-E.docx) relative aux travaux de la CE 2 de l'UIT-D en matière de COP, envoyée par le Groupe du Rapporteur de la Commission d'études 2 de l'UIT-D chargé de l'étude de la Question 3/2. Cette note de liaison informe le GTC-COP qu'il existe un chapitre consacré à la COP dans le projet de rapport final relatif à la Question 3/2 pour la période d'études en cours, dont l'élaboration va se poursuivre jusqu'à son approbation, qui est prévue pour mars 2021. Elle invite également les membres du GTC-COP à participer aux travaux sur la protection en ligne des enfants qui sont menés au titre de la Question 3/2. Les membres du GTC‑COP ont pris acte de la note de liaison.

# 6 Discussions

6.1 L'Internet Watch Foundation (IWF) a mis en lumière le fait que le nombre de contenus auto‑produits avait augmenté en 2020. Les présentations précédentes ont été appuyées par le biais de messages dans la fenêtre de discussion et les représentants du Partenariat mondial EVAC et d'UNICEF Innovation ont échangé sur les conseils prodigués concernant les principes de sécurité dès la conception.

6.2 Dans son intervention, le représentant de l'Italie a fait part des travaux menés actuellement en Italie pour réglementer l'utilisation de l'application de réseau social TIKTOK dans le pays.

6.3 Dans les trois interventions suivantes, les représentants du Canada, de l'Internet Society et des États-Unis d'Amérique se sont félicités des renseignements détaillés fournis sur les bonnes pratiques ainsi que des efforts considérables déployés sur la question de la protection en ligne des enfants, aussi bien sur le plan national qu'international. Ils ont tous salué les actions menées par la Fédération de Russie, qu'elle a détaillées dans sa première contribution, mais ils ont toutefois fait observer que la seconde contribution relative aux "défis liés à l'utilisation de protocoles de cryptage sur l'Internet pour le masquage du nom (identifiant) d'une ressource Internet" était trop spécifique et trop technique pour être examinée dans le cadre du GTC-COP qui, de par son mandat et son domaine de compétence, n'offrait pas une tribune adaptée pour échanger sur cette question.

6.4 Le Président a pris note de la seconde contribution de la Fédération de Russie et a encouragé la délégation du pays à réitérer sa participation aux réunions du GTC-COP afin de faire part de ses activités et de ses bonnes pratiques.

# 7 Résultats de la dix-septième réunion du GTC-COP

7.1 Le Président a félicité tous les participants et a déclaré que les discussions, aussi bien à l'oral que par écrit, avaient été animées et passionnantes et que le niveau avait été élevé.

7.2 Le Président a ensuite encouragé les partenaires de l'initiative COP de l'UIT à participer de nouveau aux réunions du GTC-COP, ces dernières constituant une tribune unique leur permettant de partager des informations et d'échanger des enseignements tirés.

7.3 Le Président a recommandé d'impliquer les Bureaux régionaux de l'UIT dans les travaux du GTC-COP et dans les réunions connexes.

7.4 Le Royaume d'Arabie saoudite a proposé d'organiser, en collaboration avec l'UIT et les partenaires de l'initiative, des séances d'information sur les questions liées à la protection en ligne des enfants.

7.5 Enfin, le Président a invité les membres du GTC-COP à contribuer aux travaux de la CE 2 de l'UIT-D en matière de protection en ligne des enfants.

**Abdelaziz Alzarooni (EAU)
Président du GTC‑COP**